



<http://www.aprab.org>

Président : Claude Mordant <claudio.mordant@u-bourgogne.fr>

Trésorerie : Sylvie Boulud <sylvie.boulud@wanadoo.fr>

Organisation de la Journée annuelle d'actualités : Pierre-Yves Milcent <milcent@univ-tlse2.fr>

Réalisation du Bulletin : Théophile Nicolas <theophile.nicolas@inrap.fr>

Communication : Régis Issenmann <regis.issenmann@eveha.fr> et Thibault Lachenal <th.lachenal@gmail.com>

Secrétariat : Stefan Wirth <stefan.wirth@u-bourgogne.fr> et Régis Issenmann <regis.issenmann@eveha.fr>

COTISATION 2017

Veuillez trouver ci-joint **un chèque de 22 € (pour les étudiants et chômeurs : 10 €)** libellé à l'ordre de l'APRAB, en règlement de **ma cotisation pour l'année 2017**.

Nom : Prénom :

Coordonnées (préciser personnel et/ou professionnel) :

Adresse électronique :

Merci d'envoyer votre cotisation directement à la trésorière de l'APRAB :

Mme Sylvie Boulud-Gazo

Université de Nantes – UFR Histoire, Histoire de l'art, Archéologie

Chemin de la Censive du Tertre – BP 81227

44312 Nantes Cedex 3, France

Pour les adhérent(e)s ne pouvant assister à l'assemblée générale, merci par avance de remplir la procuration ci-jointe et de la transmettre soit à la personne qui vous représentera, soit au secrétariat de l'APRAB qui la redistribuera le jour de l'assemblée. Merci également de bien vous assurer que la personne dont vous indiquez le nom sera effectivement présente, le samedi 4 mars 2017.

PROCURATION

Je, soussigné(e), Mme, Mlle, M.

membre actif de l'APRAB, donne pouvoir à Mme, Mlle, M.

afin de me représenter à l'assemblée générale de l'association qui se déroulera au Musée d'Archéologie Nationale à Saint-Germain-en-Laye, **le samedi 4 mars 2017**.

Le à

Signature

Merci d'adresser votre procuration soit à la personne qui vous représentera, soit avant le 28 février à :

APRAB – % UMR 6298 ARTEHIS

Université de Bourgogne

6, boulevard Gabriel

21000 Dijon, France

